

Equipement de Protection Individuel

Je soussigné, Gaëtan BREE, représentant le **Groupe PAREDES**, 1 rue Georges Besse, 69740 GENAS déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gant à usage unique nitrile PROP
Optifirm 400 bleu non poudré
Manchette extra longue 40cm-
Ambidextres

Tailles	Références
S (6/7)	793940
M (7/8)	793950
L (8/9)	793960
XL (9/10)	793970



Satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité du Règlement EPI UE 2016/425 actuellement en vigueur en tant que

Equipement de Protection Individuelle de catégorie 1
Pour risques mineurs seulement

Satisfait aux exigences de :

- **La norme EN ISO 21420 : 2020 - Gants de protection — Exigences générales et méthodes d'essai**

Fait à Genas, le 20 avril 2022



Gaëtan BREE

Responsable Hygiène Sécurité Environnement